

L'agriculture biologique doit être davantage soutenue

Dossier de la rédaction de H2o
July 2022

La Cour des comptes a rendu public le 30 juin un rapport d'évaluation sur le soutien à l'agriculture biologique. Les effets positifs de l'agriculture biologique sur la santé, la biodiversité, le climat y sont bien documentés et établis par des études internationales. Ce rapport souligne également l'insuffisance de l'action publique en faveur de cette forme d'agriculture au travers de la politique agricole commune (PAC), voire les contradictions entre les politiques publiques via le soutien à l'agriculture de haute valeur environnementale (HVE), beaucoup moins exigeante. C'est le président de la Cour des comptes lui-même qui lors d'une conférence de presse a rappelé les lacunes de l'état français dans le soutien au développement et au maintien de l'agriculture biologique. En dépit d'une forte croissance de la production biologique depuis 2005, la consommation reste modeste. Pourtant nous le savons, les avantages de la production biologique sont nombreux : santé des producteurs et de leurs entourages, des consommateurs, préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de l'air, des sols, bien-être animal, climat, l'influence positive de cette agriculture sur ces domaines est indéniable. Pierre Moscovici, Premier Président de la Cour des comptes, l'a d'ailleurs bien souligné. De plus dans un contexte de tensions géopolitiques, l'agriculture biologique participe à la souveraineté alimentaire. Souveraineté vers laquelle nous devons impérativement nous tourner dans les années à venir afin de rompre notre dépendance à d'autres pays, en redéfinissant nos modes de productions et notamment en abandonnant nos dépendances aux engrangements et produits de synthèse.

"Ce rapport met en exergue ce que nous affirmons de longue date sur les intérêts environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques de l'agriculture biologique. Il est grand temps de mettre en œuvre radicalement les pratiques agroécologiques. Nous demandons au gouvernement de prendre en compte ses conclusions dans les dernières négociations sur la politique agricole commune (PAC) et de soutenir fortement le développement et le maintien de l'agriculture biologique en France grâce aux aides à la conversion et à la rémunération des services rendus. Il faut une feuille de route claire du gouvernement et regarder précisément les moyens mis pour le déploiement de l'agriculture biologique qui devra atteindre 18% de la SAU à horizon 2027, comme l'ambitionne la France dans la PAC", explique Cécile Claveirole, responsable politique des questions agricoles et alimentaires à France Nature Environnement.

France Nature Environnement